

Les Châtellenies de Saint Christophe

Ce texte intitulé « Les Châtellenies de Saint Christophe » a été écrit par mr Michel Boutin. Le document dactylographié comporte 22 pages numérotées, quelques photos en couleur et trois cartes anciennes. Il fournit des informations sur les seigneurs de St Christophe et Belle d'Oie. Il s'agit de notes qui demandent à être mises en page après reprise de la dactylographie. Mais dès maintenant, ce gros travail de recherche réalisé par Mr Boutin mérite d'être connu de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et en particulier à celle de la commune de Saint Christophe. Le château fut incendié en 1792 et rasé en 1793. Les scans du texte dactylographié sont sauvegardés ici. Il suffit de faire une copie du PDF :

<http://www.claude-moinet-memoires-et-histoire.com/stcm02.php3>

Le document qui a été scanné le 2 Juillet 2011 m'a été prêté par Michel Martin en Février 2011. Les illustrations ont été placées à la fin du texte. Un pdf a été créé. Une copie du Pdf a été envoyée à toutes les personnes qui participent à la réalisation du site internet de la commune de Saint Christophe. Ce site comporte une rubrique histoire de la commune. Des liens pourront être insérés dans ce site communal.

Claude Moinet-10 Juillet 2011

Pour consulter les écrits de Michel Boutin

<http://st-christophe-1792.monsite-orange.fr/>

Mr Boutin a aussi écrit dans la revue Ecrits d'ouest

"Le château de Saint Christophe, dernier éclat d'une châtelierie" Publié dans les Ecrits de l'Ouest 2002 n°10 par Michel Boutin (notes pour l'histoire). Ce numéro est à Tesson.

Ecrits d'Ouest -Revue publiée par la Société rochelaise d'histoire moderne et contemporaine sur l'histoire, la littérature et l'art de la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres, la Vendée et la Vienne.

<http://ecritsdouest.blogspot.com/>

Pour contacter mr Boutin et Mr Bonnin qui est un historien mentionné en marge de quelques pages vous pouvez me contacter par email

claudemoinet@free.fr

Le site internet de Claude Moinet comporte des rubriques sur St Christophe et quelques communes voisines : le Thou, Virson et Forges d'Aunis.

Tesson et sa Seigneurie-Claude Furgon seigneur de St Christophe en 1581-. Claude Furgon fut maire de La Rochelle en 1524 et 1553.

<http://www.claude-moinet-memoires-et-histoire.com/acm01.php3>

Un texte sur la motte féodale de Virson fief de Tesson peut aussi être copié dans ce site.

<http://www.claude-moinet-memoires-et-histoire.com/acm07.php3>

voir aussi Wikipedia--Histoire du village pendant la révolution française

<http://monsite.wanadoo.fr/st-christophe-1792->"Le château de Saint Christophe, dernier éclat

Les seigneurs de St Christophe et Belle d'Oie

d'une châtelierie" Publié dans les Ecrits de l'Ouest 2002 n°10 par Michel Boutin (notes pour l'histoire)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Christophe_\(Charente-Maritime\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Christophe_(Charente-Maritime))

Les sites suivants reprennent des textes des magazines consacrés aux châteaux.

Il faut les consulter le moment venu.

http://membres.multimania.fr/chamallog/17/17_3.htm

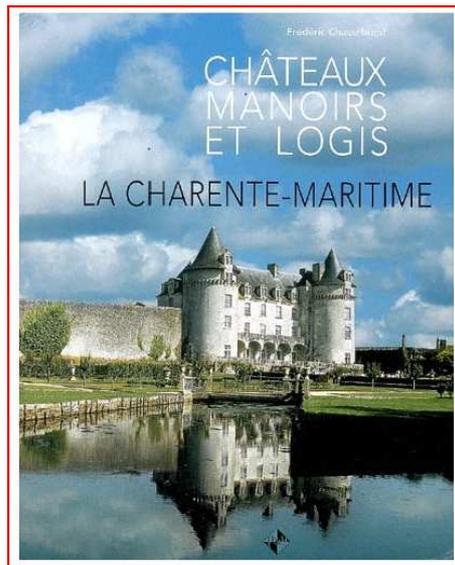
Le texte suivant est de Frédéric Chasseboeuf que j'ai connu quand j'étais au Château de Ddonne en 1986. Frédéric qui habitait habitait la région de Royan venait souvent à Didonne.

Dans l'ouvrage « Les Châteaux de Charente-Maritime » de l'Association Promotion Patrimoine », nous pouvons lire sous la signature de Frédéric Chesseboeuf de l'Université de Paris-Panthéon-Sorbonne (P/442) :

« Il y avait là un des plus beaux châteaux d'Aunis ...

Le château proprement dit s'élevait dans une prairie plus à l'ouest, formant une vaste enceinte polygonale entourée de douves et flanquée de tours, dont trois des côtés étaient occupés par des Corps de Logis ».

Châteaux, manoirs et logis : La Charente-Maritime



Auteurs : [Association Promotion Patrimoine \(France\)](#) - Frédéric Chasseboeuf

Association Promotion Patrimoine

Frédéric Chasseboeuf

préface Dominique Bussereau

Éditeur : [Patrimoines et médias](#), Prahecq (Deux-Sèvres)

Collection : Châteaux, manoirs et logis

Description : 795 pages; (32 x 25 cm)

<http://www.mollat.com/livres/frederic-chasseboeuf-chateaux-manoirs-logis-charente-maritime-9782916757278.html>

FIN DE LA PRESENTATION

Les Châtellenies de SAINT-CHRISTOPHE

Nous ne disposons que de rares renseignements sur les Seigneurs de Saint-Christophe antérieurement au XV^e siècle.

Après la chute de Châtelailon et la mort du Comte Landri en 1040, l'Aunis, placée sous l'autorité des Comtes de Poitiers voit se développer la nouvelle ville de La Rochelle.

Dès le début de l'organisation féodale, Benon se signale par son importance près de l'Abbaye de la Grâce de Dieu.

Devenues très-tôt Comté, les baronnies de Mauzé, Surgères, Nuaillé et Pauléon en dépendent ; la Seigneurie de Saint-Christophe dépendait elle-même de la Baronnie de Pauléon.

Le premier château fort de St Christophe dut être construit au XI^e ou XII^e siècle. Il sera par la suite souvent démoli puis reconstruit.

Dès sa création, La Rochelle se crée un glacis destiné à assurer sa défense, mais ce n'est qu'en 1373, que le Roi Charles V, par lettre patente en date du 21 janvier, que l'Aunis est définitivement séparée de la Saintonge.

La Banlieue proprement dite la ville se trouve alors délimitée de la façon suivante :

« Depuis la porte St Nicolas, le long de la Côte jusqu'à Châtelailon, puis le pont d'Yves, Thairé, Forges par Puydrouard, Aigrefeuille, St Christophe, St Médard, Vérines, Angliers, Longèves, Le Breuil Bertin, St Ouen, le cours d'eau d'Esnandes, y compris Andilly et enfin Chef de Baie ».

La présence de St Christophe sur cette frontière explique l'importance de son château.

Chroniques de
Nuaillé
T1 - Aunis

Le premier personnage connu, comme Seigneur de St Christophe semble être Hugues Aluye qui aurait scellé une Charte en y appliquant trois poils de sa barbe.

En 1311, Guillaume d'Aumale, fait don à Pierre Authun de ses divers biens dont ses droits dans la maison Guyot-Chapt dans les paroisses de St Christophe, St Médard et Montroy.

Note Jaillot
13. B. H.

Une note conservée à la Bibliothèque Municipale de La Rochelle donne sans commentaire une liste des Seigneurs connus de St Christophe.

1307 – Martin Sage
1381 – Dupuy de Soix
1385 – Vincent Plisson

Avant celui-ci, et le 20 mai 1381, Armand Plisson, Bourgeois de La Rochelle, aurait rendu hommage au Seigneur de Surgères pour certains fiefs dont un qu'il possédait dans la paroisse de St Christophe.

1420 – Raymond Plisson

1460 – Jean et Pierre de l'Houmeau

1475 – Jean Vicomte de Rochechouard

Les seigneurs de Mareuil et de Montbron furent semble-t-il aussi seigneurs de St Christophe à certaines époques.

Ce n'est que depuis la fin du 15^e siècle que l'histoire de cette paroisse est mieux connue.

Ces seigneuries s'étendaient sur plusieurs paroisses, parfois très éloignées les unes des autres.

A. Barbot

Dans la paroisse St Christophe, il convient avant de poursuivre de préciser qu'il existait alors une seigneurie importante à Belled'oie dont l'un des tenants nous est connu :

Jehan Jouet, écuyer, licencié es loys, seigneur de Belled'oie (et aussi sans doute important bourgeois de La Rochelle).

Il fera partie de la délégation qui se rendra au couronnement du Roi Louis XI, lui faisant don au nom de la Ville de La Rochelle de la somme de 4.000 écus en 1465 (sans doute en échange d'avantages pour la ville).

En 1468, alors que Jehan Merichon est maire de la Ville de La Rochelle, il se rendra en compagnie de ce dernier et de Guillaume de Combes aux états généraux que le Roi réunira à Tours au mois d'avril de la même année.

A. Barbot

En 1469, il fera partie de la délégation qui se rendra auprès du Roi à Baugé, en Touraine pour demander que la Ville de la Rochelle soit maintenue dans la Vassalité directe du Roi.

En 1472, il se rendra à nouveau auprès du Roi en compagnie de Pierre Furgon et de Jehan Merichon pour remettre à celui-ci qui se trouve à Fontenay-le-Comte, la somme de 3000 livres en échange pour la Ville de la Rochelle de pouvoir continuer à commercer avec les Bretons, les Flamands et autres pays en guerre avec la France.

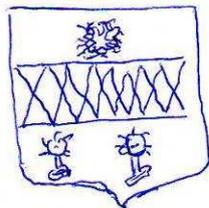
Enfin, le 17 avril 1474, il sera élu Maire de la Ville de La Rochelle, qualifié d'Honorable et homme sage.

Il avait été auparavant lieutenant du Gouverneur en justice de La Rochelle et conseiller du Roi.

A partir de 1475, il sera nommé premier Echevin de la Ville.

Ce n'est qu'en 1476 que la famille Furgon apparaît vraiment dans l'Histoire de l'Aunis.

Pierre Furgon, seigneur du Pairé (sans doute Péré) receveur pour le Roi des Aides de Saintonge, Ville et Gouvernement de La Rochelle, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, il sera fait écuyer.



Les armes de cette famille sont :

« Ecu à la fasce fuselée accompagnée d'une Couronne d'épines en Chef et de deux molettes d'éperon en pointe ».

J.C. Bonnin F rue Saintonge e Lunis T.XXV 1999	<p>C'est lui qui fit, alors qu'il était Maire de la Ville de la Rochelle reprendre le chantier de la tour du Garot (La Lanterne) en 1475.</p> <p>Il fera aussi parachever la tour de la Grosse Horloge et fondre le gros saing (la cloche) qui se trouve toujours au sommet de celle-ci. Cette cloche de bronze d'un poids de 2000 kg porte sur le haut de la panse les armoiries du Roi, celles de la Ville, celles du Gouverneur Jehan Mérichon et celles de Pierre Furgon.</p> <p>Sur cette cloche on peut lire l'inscription suivante que l'on peut traduire en :</p> <p style="text-align: center;">« Horloge Suzanne, je m'appelle De la Ville de La Rochelle En l'an faite, que je ne mente Mille quatre cent soixante et douze Par Jean Gasons, en cette ville Pesant... par mille Est m'a faite noble homme sage Sire Pierre Furgon, lors Maire Conseiller et Grand Receveur Du Roi et de Peré Seigneur Par le bon conseil et support du Seigneur d'Huré et Lagord Mérichon, Gouverneur lui-même De la Ville Jésus, par ta bénigne Grâce De leurs péchés pardon fasse. »</p> <p>C'est peu après qu'il devint seigneur de St Christophe car le 29 janvier 1477, il fournira dénombrement au Baron de Pauléon pour ses terres de cette paroisse.</p>
J.C. Bonnin Histoire des Seigneurs de Montroy et autres A.Barbot	<p>Agrandissant ses possessions, il fournira également dénombrement au Baron de Surgères (1490) pour ses possessions sur Montroy et Aigrefeuille.</p> <p>A la suite d'une contestation relative à l'élection de Louis Meynard en 1476, Pierre Furgon sera reconnu à nouveau Maire de la Ville à compter du mois de septembre de cette année.</p> <p>En 1482, il sera réélu Maire de la Ville et fera effectuer d'importants travaux aux Fortifications de celle-ci.</p> <p>Devenu trésorier du Roi et son Maître d'hôtel ordinaire, sa fortune deviendra considérable.</p> <p>Il fit l'acquisition de la Seigneurie de Condé, des fiefs de Vauforende et de la Chausselière et en 1480, rendra aveu au Seigneur de Taillebourg pour ce dernier fief et du grand fief de la Bernadière.</p> <p>Sa vie fut marquée par quelques aléas.</p> <p>La lecture du manuscrit Français 28.97 folio 56 à 64, conservé à la Bibliothèque Nationale à Paris nous révèle que Pierre Furgon était l'objet d'une quarantaine de plaintes, notamment pour détournement de fonds au cours des perceptions alors qu'il était receveur des Tailles, de trafics sur les blés qu'il exportait illégalement depuis le port de Taillebourg, que chargé de fournir au Roi à la demande de ce dernier deux candélabres en argent afin de les offrir à Notre-Dame, ceux-ci n'avaient d'argent que l'extérieur recouvrant un vulgaire métal... et bien d'autres détournements.</p> <p>La mort du Roi en 1483 interrompit les poursuites lui rendant ainsi bien service.</p>

Il avait épousé Marie Mercier dont il eut au moins 5 enfants :

- **Marie** qui épousa en 1480 Georges Geoffroy seigneur de Dompierre et de Fouras. Devenue veuve, elle devint la femme de Jacques de Curzay, écuyer, seigneur de Nion, Maître d'hôtel ordinaire de la Reine. Devenue veuve à nouveau elle sera Dame de Dompierre et rendit aveu le 6 octobre 1519 à Jeanne de Rochechouard.
- **Catherine** qui épousa Etienne Langlois, lequel sera Maire de la Rochelle en 1498.
- **Perrette** qui épousa Guillaume Guy seigneur de la Bataille et qui sera lui-même Maire de la Rochelle en 1508.
- **Anne** qui épousa Mathurin Fleury, seigneur de la Brande (Aigrefeuille) et **Charles**, écuyer, seigneur de St Christophe et du Fresne en Aunis qui succédera à son père.

J.C. Bonnin
"Aigrefeuille"

Jourdan
"Ephéméride"

A. Charlot

J.C. Bonnin
"St Christophe"

Personnage important, il participa à la rédaction de « Auditoire de la Ville et Gouvernement et du Coutumier Général du Pays, Ville et Gouvernement de La Rochelle » (30.09.1514)

En 1519, lors de la venue du Roi François 1^{er} à La Rochelle, il fit parti de la délégation qui reçut le monarque à la porte des Salines.

En 1524, il sera élu Maire de La Rochelle.

En 1530, le Roi ayant suspendu la municipalité, demanda que des échevins soient désignés pour répondre des désordres pouvant survenir dans la ville, Claude Furgon sera de ceux-ci.

En 1539, La Martinière et la Girardière lui appartenaient.

En 1533, il sera Maire de La Rochelle pour la seconde fois.

« Il se présenta à Guy Chabot, seigneur de Jarnac, fils de Charles Chabot qui avait été nommé « Maire perpétuel de la Ville » par le Roi pour prêter serment et pour requérir du sieur Guy Chabot d'en faire de même.

Celui-ci ayant refusé bien qu'il en fut requis par trois fois, quitta la ville le lendemain matin ».

Charles Furgon avait reçu aveu le 29.10.1538 de Marie Jourdain, Dame de la Seigneurie de Belled'oie.

Il avait hérité d'une fortune considérable accumulée par son père.

Etude Macheraud
S : de Géographie
de Rochefort N°2
Octobre 1967

Dans la mouvance de la Baronnie de Surgères au XVI^e siècle, la Châtellenie de St Christophe (dont une partie relevait de la Baronnie de Pauléon) tient une place particulière par son étendue et le fait que son seigneur avait droit de haute, moyenne, et basse justice.

Contre St Christophe, la seigneurie de Belled'oie disposait des mêmes pouvoirs.

De ces deux seigneuries réunies dépendaient en outre :

- *le Fief de Cugny* (Cugné) partie de la paroisse de St Christophe, l'autre partie, fief et terre et seigneurie à Jeannette Foreau, veuve de Messire Philippe Pouvreau, chevalier et Capitaine pour le Roi en la Ville et Château de Nantes.
- *Le Fief Barillier*, dépendant de la Baronnie de Surgères et de la Motte de Virson.
- *Le Fief Fermeau* (sept à huit journaux)

- *Le Fief Safré* (six à sept vingt journaux de terre labourable)
- *Le Fief de la Martinière*
- *Le Fief du Petit Mareuil*
- *Le Fief de Frégue*
- *La Châtellenie de Ciré*
- *La Châtellenie de Rudepierre*
- *La Seigneurie de Aucher (Le Cher)*

Charles Furgon se maria à Perrette Lévêque dont il eut un fils **Pierre**, puis épousa Marguerite Nicolas veuve de Yves Guïtton le 31.12.1547 (contrat de mariage reçu par Me Bernard Pelloquin notaire).

De ce dernier mariage il eut :

- **Elisabeth** qui épousa Louis Bretinaud, seigneur des Tourettes Pompin,
- **Marguerite** qui épousa Jean Bretinaud, seigneur de la Rivière,
- **Claude**, écuyer, seigneur de Tesson qui sera curateur de Charles son petit neveu. Ce dernier eut de Françoise de Chasseignier un fils naturel, Alexandre, seigneur de la Faye, qui fut légitimé par lettre de mai 1567.
- **Pierre**, issu du premier mariage, écuyer, seigneur de St Christophe, de Belled'oie, épouse le 31.12.1543 (contrat de mariage reçu par Maîtres Tessier et Brault notaires) Marguerite Mouninier dont il eut au moins un fils Pierre.

Ce deuxième Pierre, écuyer et seigneur de St Christophe et de Belled'oie, sera échevin de la Ville de La Rochelle .

Il fit avec le 30.01.1596 à Catherine de Partenay Dame de Rohan à cause de la Baronnie de Pauléon.

Il avait épousé d'abord le 9.11.1593 Marie Bouhet, Dames des Touches en Poitou, veuve de Hector Gentil, écuyer seigneur d'Eslandes et des Touches.

Les enfants de cette dernière, nés du premier lit furent confiés à leur grand-mère Marie de Lyon. Ils avaient été baptisés au Temple St Yon, ce qui laisse supposer que Pierre avait adopté la religion réformée.

En 1599, le 30 mars, il épousa en seconde nocces Marguerite de Tryon, fille de Pierre de Tryon seigneur de Légurat et de Jeanne de Crue.

Il eut de cette dernière un fils, Charles.

Charles Furgon, écuyer, seigneur de St Christophe et de la Jarrie aux chats fut maintenu noble par décision de l'Intendant de Barentin le 1^{er} Septembre 1667 .

En 1635, le 15 octobre, lors du « Ban et arrière Ban de La Rochelle et du Pays d'Aunis et des Iles » presque toute la noblesse d'Aunis fut réunie au Palais de Justice de La Rochelle ; seuls Monsieur de Lozère, seigneur de Rochefort et Charles Furgon se déclarèrent prêts et en état de servir le Roi, les autres s'étant excusés.

A son décès, la famille Tryon (du Côté de sa mère) seigneur de Sable, revendiqua sa succession au cours d'un important procès, prétendant qu'il n'avait jamais été marié et que son soi-disant fils naturel ne pouvait hériter.

Inds François
T.IV -P.24

B.N.
P.O. 28.190

J.C. BONNIN
Eslandes

Jourdain
Epl.

- *Le Fief Safré* (six à sept vingt journaux de terre labourable)
- *Le Fief de la Martinière*
- *Le Fief du Petit Mareuil*
- *Le Fief de Frégue*
- *La Châtellenie de Ciré*
- *La Châtellenie de Rudepierre*
- *La Seigneurie de Aucher (Le Cher)*

Charles Furgon se maria à Perrette Lévêque dont il eut un fils **Pierre**, puis épousa Marguerite Nicolas veuve de Yves Guïtton le 31.12.1547 (contrat de mariage reçu par Me Bernard Pelloquin notaire).

De ce dernier mariage il eut :

- **Elisabeth** qui épousa Louis Bretinaud, seigneur des Tourettes Pompin,
- **Marguerite** qui épousa Jean Bretinaud, seigneur de la Rivière,
- **Claude**, écuyer, seigneur de Tesson qui sera curateur de Charles son petit neveu. Ce dernier eut de Françoise de Chasseignier un fils naturel, Alexandre, seigneur de la Faye, qui fut légitimé par lettre de mai 1567.
- **Pierre**, issu du premier mariage, écuyer, seigneur de St Christophe, de Belled'oie, épouse le 31.12.1543 (contrat de mariage reçu par Maîtres Tessier et Brault notaires) Marguerite Mouninier dont il eut au moins un fils Pierre.

Ce deuxième Pierre, écuyer et seigneur de St Christophe et de Belled'oie, sera échevin de la Ville de La Rochelle .

Il fit avec le 30.01.1596 à Catherine de Partenay Dame de Rohan à cause de la Baronnie de Pauléon.

Il avait épousé d'abord le 9.11.1593 Marie Bouhet, Dames des Touches en Poitou, veuve de Hector Gentil, écuyer seigneur d'Eslandes et des Touches.

Les enfants de cette dernière, nés du premier lit furent confiés à leur grand-mère Marie de Lyon. Ils avaient été baptisés au Temple St Yon, ce qui laisse supposer que Pierre avait adopté la religion réformée.

En 1599, le 30 mars, il épousa en seconde nocces Marguerite de Tryon, fille de Pierre de Tryon seigneur de Légurat et de Jeanne de Crue.

Il eut de cette dernière un fils, Charles.

Charles Furgon, écuyer, seigneur de St Christophe et de la Jarrie aux chats fut maintenu noble par décision de l'Intendant de Barentin le 1^{er} Septembre 1667 .

En 1635, le 15 octobre, lors du « Ban et arrière Ban de La Rochelle et du Pays d'Aunis et des Iles » presque toute la noblesse d'Aunis fut réunie au Palais de Justice de La Rochelle ; seuls Monsieur de Lozère, seigneur de Rochefort et Charles Furgon se déclarèrent prêts et en état de servir le Roi, les autres s'étant excusés.

A son décès, la famille Tryon (du Côté de sa mère) seigneur de Sable, revendiqua sa succession au cours d'un important procès, prétendant qu'il n'avait jamais été marié et que son soi-disant fils naturel ne pouvait hériter.

1 1
1 nds François
T.IV -P.24

B.N.
P.O. 28.190

J.C. BONNIN
E slandes

Jourdain
P-Eph.

En 1673, une supplique fut déposée par :

- Charles Bertrand, seigneur de Romerou,
- François Barbin, seigneur de la Logerie,
- Jacques de Macaraud, seigneur de Laveau,
- Jacques Tisson, seigneur de M arrange,
- François Culand, seigneur de Landouze.

E. P.O. 1258 Un arrêt fut rendu par la Cour en date du 20 juin 1673 reconnaissant Marie Collin comme
d Titres D.28.190 tenue du défunt et déclarant nulle toute procédure faite contre elle.

En réalité, Charles devait avoir adopté lui aussi la religion réformée et avait épousé Marie Collin hors de l'église catholique.

De cette union était né Pierre qui sera reconnu par acte notarié reçu par Me Demonteau à La Rochelle le 25 juillet 1670 – Pierre devait avoir alors 7 ou 8 ans.†

Dans ce contrat Charles Furgon allouait à son épouse une somme de 50 livres, ce qui est fort peu et reflétait l'état de quasi indigence dans lequel il se trouvait.

Le 26 octobre 1670, Charles Furgon et Marie Collin s'étaient mariés dans la chapelle de leur château, le Père Launay célébra cette union.

F. dép.
D. 1609

Après le décès de son mari, Marie Collin continua à gérer les biens qui restaient de la succession de son mari au nom de son fils.

† Marie Collin
i. tit. de fille
de Charles
Collin,
maréchal de
camp de S. M.
et de plusieurs
hasards.
En 1681, le 12 août, un arbitrage fut rendu par le Tribunal de La Rochelle entre Marie Collin agissant en qualité de tutrice et curatrice de son fils et Marie de Tienne, épouse de Jean de la Cour, seigneur du Breuil, concernant l'exécution d'un arrêt, jugement rendu entre elles, relatif à des arrérages de rente en nature sur les revenus du moulin de Tesson pour les années 1663 à 1666.

Sans doute par suite de mauvaises gestions ou de spéculations hasardeuses, la situation de Charles Furgon était devenue très précaire.

En 1665, le 13 juillet, il avait vendu à Isaac Buffon du Husson, avocat au Présidial et seigneur de St Xandre, 750 livres de rente hypothécaire payable à la St Jean Baptiste de chaque année en constituant en garantie la seigneurie de St Christophe pour 15 000 livres. Acte reçu par Me Abel Charbonneau notaire Royal.

En 1669, Isaac Buffon céda cette créance à Charles Colbert du Terron, intendant général de la Marine à Rochefort.

A cette époque, la rente des années 1666-1667 et 1668 n'avait pas été réglée et la créance non payée s'élevait à 19 800 livres.

B.N. P.O. 1250
d. Titres
D. 130

Par la suite, et par ordonnance rendue le 18.12.1670, Charles Furgon fut condamné à payer les intérêts et le capital, le contrat étant résilié.

Cette condamnation fut confirmée par la Cour d'appel en 1673.

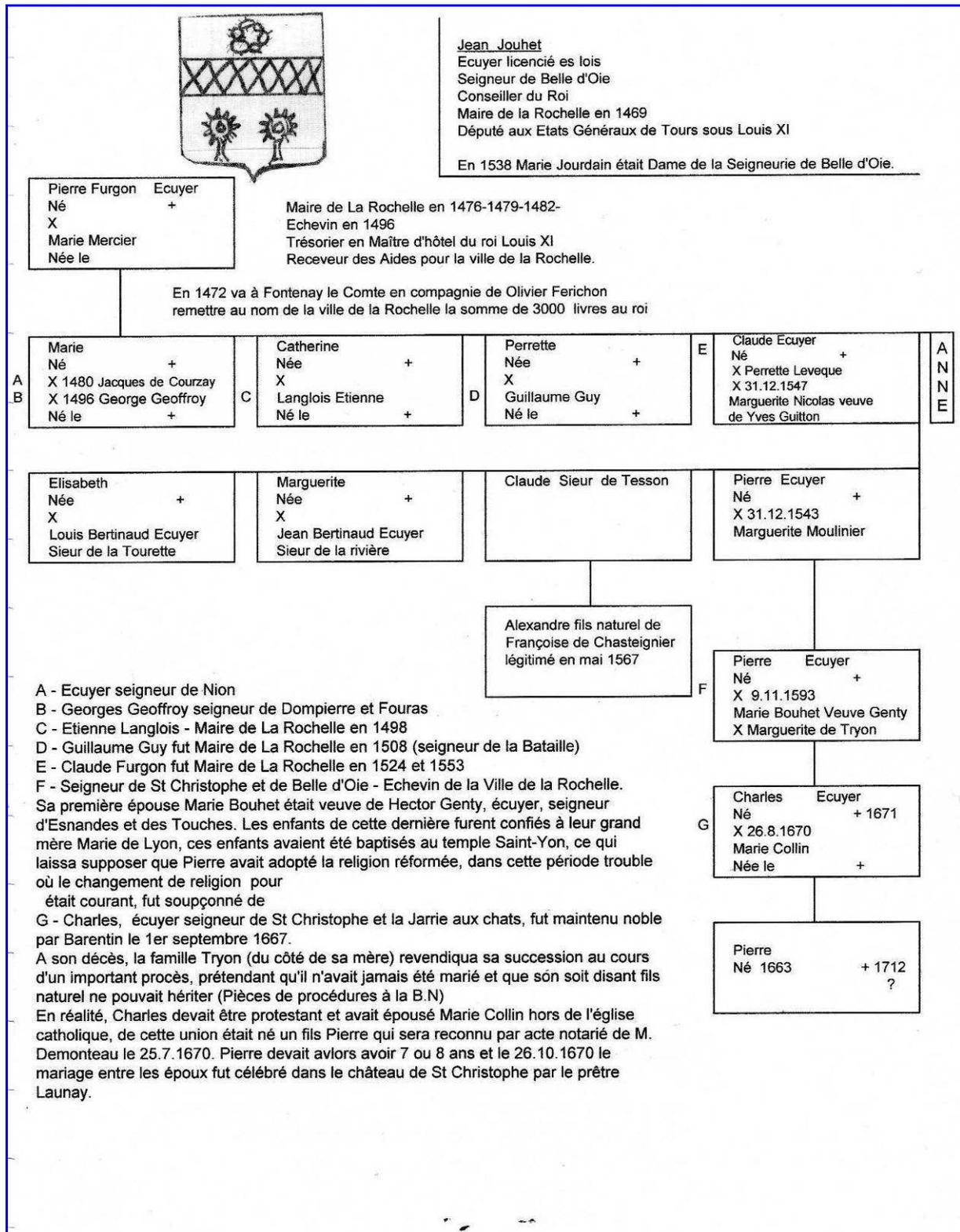
C'est à la suite de ces déboires que les biens de feu Charles Furgon furent saisis puis vendus.

Archive Privée

Charles Furgon avait toujours fait face à ses obligations malgré ses revers, ainsi lors du mariage de Messire Pierre Turgné et de Marie Gaillard, aux termes d'un contrat reçu par Me Léon Faucon notaire du Comté de Benon le 16 Novembre 1659, acte passé en présence de très nombreux témoins dont Messire Pierre Baumier, sieur de la Chapronière, conseiller du Roi et son avocat au Présidial de La Rochelle.

Le haut et puissant Charles Furgon, seigneur des Châtellenies de St Christophe, Belle d'Oie, fief de la Martinière et autres dépendances, parrain de la future épouse lui fit don d'un

Les seigneurs de St Christophe et Belle d'Oie



journal de terre et s'engagea à lui faire construire une maison comprenant : chambres basses, chambres hautes d'une longueur de vingt pieds avec escalier.

Au cas où cette maison ne serait pas terminée à la St Michel prochaine, Charles Furgon s'engageait à lui verser une indemnité fixée au contrat.

Il fut précisé que la future épouse n'avait pas de nouvelle de son père lequel se trouvait en Palestine.

Pierre, fils de Charles, écuyer, seigneur de St Christophe devait vivre encore en 1712 mais sa trace a été perdue.

Le 12 juin 1680, il a été procédé à la Vente aux enchères de tous les immeubles de feu Charles Furgon à la requête de son créancier qui était alors Messire Pierre Chertemps de Seuil, conseiller du Roi en ses conseils intendant de justice Police et finances de l'Amirauté navale de la Marine de Bretagne sans doute par suite de la cession de créance que lui avait consentie Charles Colbert du Terron.

La B,1610 Pierre Chertemps fut déclaré adjudicateur de tous les biens et droits et devint ainsi le nouveau seigneur de St Christophe.

Le château, toujours entouré de douves depuis son origine, a du subir bien des transformations au cours des siècles passés. Sous les Furgon, il dut être modernisé et réaménagé avec un certain luxe mais lors de sa vente il était dans un triste état par suite du quasi abandon dans lequel ses derniers propriétaires l'avaient laissé.

Nous ne disposons d'aucun document concernant ce château avant le procès verbal qui fut établi le 6 février 1684 qui se trouve conservé aux Archives Départementales de la Charente-Maritime.

Ce document a été établi sur réquisition de Martial Chausainier demeurant à La Rochelle, fermier Judiciaire de la Seigneurie de Saint Christophe, Belle d'oie et autres lieux de feu Messire Charles Furgon, seigneur par expédition de la Cour des baux à ferme d'usage à La Rochelle, à la poursuite de Messire Pierre Chertemps de Seuil, seigneur baron de Charon, seigneur de Réaux-St Maurice et autres lieux subrogé à la suite de la saisie réelle sur Marie Colin, veuve du-dit seigneur de St Christophe comme tutrice de Pierre Furgon, écuyer leur fils.

Le sh. Dép. 3 E 1369 1<90 Cet acte a été établi par Me Mayraie, notaire royal, en présence de Mathurin Régnac, procureur, de la Dame Colin, de Masson tailleur de pierres demeurant à St Christophe et de Jean Motter, charpentier demeurant à Cugné, de Jean Caisin laboureur à bras et Jean Racaud cultivateur requis en tant qu'experts.

Sans relater les détails sur l'état du bâtiment, le texte de ce procès-verbal peut être résumé de la façon suivante :

L'entrée dans la Cour se faisait par un pont sur le ruisseau face à une allée d'ormes et de noyers séparant le bois de La Jarrie-Bourdet du bois du Postillon. Il existe une porte entre piliers. A droite, le logement du fermier ouvrant sur Cour, composé de trois pièces en rez-de-chaussée, sans cheminée et à la suite une autre pièce avec cheminée, puis une grange et une tour côté est. Dans cette tour, se trouve la réserve à eau de vie. A gauche de l'entrée, une chambre avec deux crèches puis une tour côté ouest dans laquelle se trouve le four banal.

En retour, vers le nord, une grange avec couvertures de tuiles sur ruche et à la suite un portail entre piliers donnant accès à la Garenne.

Les côtés est et nord de la Cour sont fermés par des murs, une porte au nord donne accès au jardin. Au centre de la cour, une fuie. A l'est, après le portail donnant accès à la Garenne,

l'entrée au château. Il existait deux ponts-levis au-dessus de la douve, l'un pour piétons, l'autre pour voitures.

Le château avait la forme d'un U avec bâtiments au sud, à l'ouest et au nord. Il n'y avait qu'une muraille côté est.

En l'absence d'indications, nous pouvons penser que les constatations suivantes commencent par l'aile sud.

Dans la Cour, face à l'entrée (au fond de la cour côté Nord) bâtiments en mauvais état et autres bâtiments avec galerie.

La visite se poursuit par :

Office avec latrines

Cuisine avec quatre fenêtres sur cour et douves, sol de pierre,

Petite salle pavée,

Pièce à la suite avec deux petits fours dans une cheminée, sol de pierre,

Pièce à la suite (à gauche) avec allée (couloir) donnant accès à deux locaux sous voûtes ; sans doute ancienne prison avec latrines,

*Ecurie à la suite avec porte vers une **tour** (sans doute sud ouest)*

Treuil

Buanderie avec cheminée, porte sur cour et sur douves,

Réduit à volaille avec fenêtre et escalier vers une petite tour,

***Tour** près du pont-levis (angle sud-est)*

Grenier à l'étage avec conduit de fumée au dessus de la buanderie,

Grenier à la suite au dessus du treuil avec fenêtres,

Voûtes au dessus des écuries, fenêtres côté nord.

Escalier de huit marches vers le vestibule,

Vestibule avec six piliers de pierre,

Grande salle pavée de carreaux des Flandres, cheminée et fenêtres côté douves,

Allée (couloir),

Chambre, sol carreaux des Flandres,

Chambre, sol carreaux des Flandres,

Chambre, sol carreaux des Flandres,

***Grande tour** avec :*

Chambre au rez-de-chaussée – escalier

Chambre au premier étage,

Chambre au deuxième étage,

Chambre avec carreaux des Flandres, fenêtre côté douves,

Escalier vers galetas,

Galetas côté Garenne, autre galetas à la suite,

***Tour** (petite) avec horloge et chambre avec fenêtre côté basse-cour,*

Chambre côté sud,

Chambre avec carreaux des Flandres,

Chambre,

***Tour** avec escalier et chambre avec garde-robe et autre chambre côté Garenne,*

Petite chambre avec sol et plafond pourvu de carreaux des Flandres,

Escalier avec grenier,

Grande galerie,

Chambre avec carreaux des Flandres, côté nord

***Tour** avec deux chambres sur cave voûtée.*

Ce procès verbal décrivait aussi les autres immeubles dépendant de la seigneurie :

Ancienne seigneurie de Belle d'Oie

*Entrée avec portail et portillon en côté, grand mur de clôture côté ouest,
Dans la cour à droite, chambre basse avec cheminée, cuisine avec cheminée et
autre chambre,
A l'étage accessible par un escalier de pierre, chambres au dessus de la cuisine et
grenier,
Dans la cour, deux autres chambres de plein pied, ancien logement en mauvais état
côté est,
Grange et masure au sud,
Fontaine de pierre devant la maison.*

Ancienne seigneurie de Virson

*Portail d'entrée ouvrant sur Cour,
Bâtiment d'habitation avec chambre basse pourvue d'une cheminée, fenêtres
ouvrant sur jardin,
Passerelle sur cours d'eau,
Cellier, autre chambre et fournil,
Bâtiment avec chambre basse pourvue d'une cheminée, chambre à la suite,
Grange, colombier, dépendances à usage de toits
Autre bâtiment avec chambre à l'ouest du four, toit à brebis, jardin.*

Moulin de Tesson

*Moulin sur cours d'eau avec logement pour le fermier disposant d'une cheminée,
Local pour dépôt de vin et d'huile,
Dans le moulin, mécanisme pour faire de la farine et de l'huile constitué d'un
ensemble de deux mécanismes sur voûte. Pelle sur déviation – ancien bâtiment en
ruine.*

Moulin des Marais

*Logement et écurie (à l'abandon). Il existe deux moulins sans doute à farine et à
huile ;
Toitures en très mauvais état ainsi que le mécanisme – pelle pourrie – grande roue
affaissée – écurie à brebis – canalisation effondrée. Le fermier se nommait Jean
Vaillant.*

Moulin à eau (près du Château)

*Bâtiment en mauvais état – chute et roue ne peuvent être utilisées par suite de
défaut d'entretien – il en est de même des meubles. Petit bâtiment en côté utilisé
pour faire de l'eau de vie.*

Maison de la Pernelière

Simple logement d'une chambre – toit à brebis et jardin.

Métairie de Beauregard

Logement d'une chambre avec cheminée, chambre haute et grenier – dépendances – grange – écurie à bœufs – toit pour pourceaux – puits avec margelle.

La Martinière

Masure avec jardin.

La Brangelière

Chambre basse avec cheminée, autre chambre avec cheminée et four. Chambres hautes au dessus – jardin derrière la maison.

Dans le bourg

La halle, vaste bâtiment couvert destiné à abriter les marchands les jours de marché et les jours de foire.

Maison à côté de la Halle comprenant une chambre basse avec cheminée, grenier au dessus. Grange, écurie à bœufs et jardin.

Il existait aussi de vastes surfaces de terre en nature de culture, de vignes, des prairies et des bois.

Voici les CHERTEMPS dans leurs murs et sur leurs terres

Les Chertemps comme les Furgon étaient d'origine Bourgeoise. Ils étaient issus d'une famille de marchands drapiers de la région de Reims.

Avocat au Parlement de Champagne, le premier connu de cette famille devint écuyer et seigneur de Seuil.

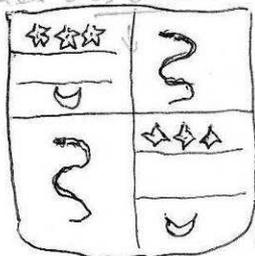
P-N. P.O. 736

Cabinet d'histoire N 32

Il avait épousé Marie Colbert, fille de Jean Colbert du Terron, lequel était le frère de Nicolas Colbert de Vaudrières, père de Jean Baptiste Colbert qui sera le ministre de Louis XIV.

Leurs fils, Pierre épousa Marie de Béquicourt et ils eurent un fils prénommé lui aussi Pierre. Ce dernier naquit vers 1630 ou 1636. Il sera appelé par son oncle alors gouverneur de Brouage afin de l'assister dans sa tâche et c'est ainsi qu'il devint en 1653 contrôleur de la recette de la ferme dite « des 35 sols » (Perception des droits sur le sel).

Armes des Chertemps



*écartelé aux 4 dangers
de la fureur d'accommoder
en chef de 3 étoiles et
en pointe d'une couronne
(Chertemps) et autre 4
d'or*

Après le départ de son oncle chargé de la création du port de Rochefort, Pierre Chertemps devint administrateur de Brouage.

Devenu Président du Présidial de Marennes en 1659), puis de celui de Saintes il est appelé par son oncle devenu ministre du Roi à se rendre à Brest afin de participer à la création du port en tant que commissaire général, puis Intendant de la Marine.

Il quitte Brest vers 1680, s'étant fait remarqué par son caractère affirmé qui lui valu quelques reproches de son oncle.

Historique de Brest

T.I.P. 124

T 4

En 1673, une supplique fut déposée par :

- Charles Bertrand, seigneur de Romerou,
- François Barbin, seigneur de la Logerie,
- Jacques de Macaraud, seigneur de Laveau,
- Jacques Tisson, seigneur de Marrange,
- François Culand, seigneur de Landouze.

E. J. P.O. 1258
des Titres D.28.190

Un arrêt fut rendu par la Cour en date du 20 juin 1673 reconnaissant Marie Collin comme tenue du défunt et déclarant nulle toute procédure faite contre elle.

En réalité, Charles devait avoir adopté lui aussi la religion réformée et avait épousé Marie Collin hors de l'église catholique.

De cette union était né Pierre qui sera reconnu par acte notarié reçu par Me Demonteau à La Rochelle le 25 juillet 1670 – Pierre devait avoir alors 7 ou 8 ans.†

Dans ce contrat Charles Furgon allouait à son épouse une somme de 50 livres, ce qui est fort peu et reflétait l'état de quasi indigence dans lequel il se trouvait.

Le 26 octobre 1670, Charles Furgon et Marie Collin s'étaient mariés dans la chapelle de leur château, le Père Launay célébra cette union.

à dépo-
D. 1609

Après le décès de son mari, Marie Collin continua à gérer les biens qui restaient de la succession de son mari au nom de son fils.

Marie Collin
est la fille
de Nicolas
Collin,
marchand de
voyage de St-Jean
et de Catherine
de France
est témoin
de l'acte de
mariage de
Nicolas et
Catherine

En 1681, le 12 août, un arbitrage fut rendu par le Tribunal de La Rochelle entre Marie Collin agissant en qualité de tutrice et curatrice de son fils et Marie de Tienne, épouse de Jean de la Cour, seigneur du Breuil, concernant l'exécution d'un arrêt, jugement rendu entre elles, relatif à des arrérages de rente en nature sur les revenus du moulin de Tesson pour les années 1663 à 1666.

Sans doute par suite de mauvaises gestions ou de spéculations hasardeuses, la situation de Charles Furgon était devenue très précaire.

En 1665, le 13 juillet, il avait vendu à Isaac Buffon du Husson, avocat au Présidial et seigneur de St Xandre, 750 livres de rente hypothécaire payable à la St Jean Baptiste de chaque année en constituant en garantie la seigneurie de St Christophe pour 15 000 livres. Acte reçu par Me Abel Charbonneau notaire Royal.

En 1669, Isaac Buffon céda cette créance à Charles Colbert du Terron, intendant général de la Marine à Rochefort.

BN. P.O. 1258
des Titres
28.190

A cette époque, la rente des années 1666-1667 et 1668 n'avait pas été réglée et la créance non payée s'élevait à 19 800 livres.

Par la suite, et par ordonnance rendue le 18.12.1670, Charles Furgon fut condamné à payer les intérêts et le capital, le contrat étant résilié.

Cette condamnation fut confirmée par la Cour d'appel en 1673.

C'est à la suite de ces déboires que les biens de feu Charles Furgon furent saisis puis vendus.

Archive Privée

Charles Furgon avait toujours fait face à ses obligations malgré ses revers, ainsi lors du mariage de Messire Pierre Turgné et de Marie Gaillard, aux termes d'un contrat reçu par Me Léon Faucon notaire du Comté de Benon le 16 Novembre 1659, acte passé en présence de très nombreux témoins dont Messire Pierre Baumier, sieur de la Chapronière, conseiller du Roi et son avocat au Présidial de La Rochelle.

Le haut et puissant Charles Furgon, seigneur des Châtellenies de St Christophe, Belle d'Oie, fief de la Martinière et autres dépendances, parrain de la future épouse lui fit don d'un

+

* Les Recherches de la Noblesse de Champagne par
 M. De Caumont de La Force, M.D.C.LXXIII (Arch. Municipales de
 La Rochelle. M.L.B. 357A)

⑤

Mentionne :

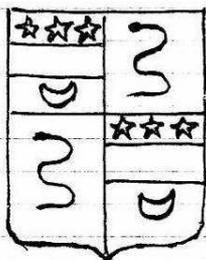
- Simon Cheitamp, fils de Nicolas, écuyer, seigneur de Jouffet
 épouse Jeanne épouse de Demoiselle, Barbe Forest
 épouse de Jeanne Bequin fille de Pierre Bequin et de
 Dame Josabeau Leclerc - (C.M. 12.11.1595)

- Pierre Cheitamp, écuyer, conseiller du Roy, Coulouen 1^{er}
 du Tardion en Champagne, fils de Simon (ci-dessus)
 et de Demoiselle Edith de Gannes fille de Paul, seigneur
 de Cougny et de Marie de Courtemoult (C.M. 20.4.1581)

- Pierre Cheitamp, seigneur de Vaux, fils de Pierre (ci-dessus)
 et de Dame de Gannes épouse Genevieve de Breuche
 fille de Renaud seigneur de Hebaucourt, conseiller de
 Roy et de Pinette Bourdageu. (C.M. 13.11.1609)

- le 8.12.1633, Couhard de Lamoignon établi ou de Augier
 de Couste, notaire à Reims.
 d'entre Pierre Cheitamp, avocat au Parlement
 fils de Pierre (ci-dessus) et de Dame Prudence et
 de Marie Collet, fille de Jean Collet, sieur
 du Terroy et de Marie de Bequicourt.

- le 13.3.1663 - arrêt du Roi d'entre Pierre
 Cheitamp, sieur du Seuil, Président et Lieutenant
 Général du Prévôt de Reims et Dame
 Gabriel Noblet son épouse, fils de Vincent
 Noblet, écuyer, sieur de la Nouvère et Divers. (P.O)



escartelé aux 1663 d'argent
 à la fasces d'or accompagné
 en chef de 3 étoiles et en
 point d'un croissant
 (cheitamp)
 et aux 2 et 4 d'or à la
 couleur d'argent (collet)

Après page 6.

Caran 0.519

Si nous ignorons la date exacte de la naissance de Pierre Chertemps, nous savons que ses obsèques ont été célébrés à Paris le 15 janvier 1718 : il était alors très âgé mais peut-être pas aussi vieux que ne le rapporte Claude Masse qui avance qu'il se serait marié alors qu'il avait 80 ans.

BN

Gabrielle Noblet serait née en 1653 et devait décéder à 67 ans le 11 décembre 1711, ses obsèques eurent lieu à St Sulpice à Paris.

Manuscrit Bleu 182

Il existe des litres dans l'église de St Christophe, sur le mur ouest de la chapelle latérale et l'une d'elle représente les armoiries de Pierre de Chertemps avec les attributs de Premier Président du Parlement de Bretagne.

Gabrielle Noblet dut séjourner souvent au château pour diriger la remise en état et la modernisation de celui-ci :

Les registres paroissiaux s'ils ne révèlent aucune signature de son mari, conservent de nombreuses signatures de celle-ci qui fut plusieurs fois marraine d'enfants du village.

Après son décès, son mari fit don à l'église d'une cloche qui fut baptisée du nom de Gabrielle le 11 juin 1713.

Jean-Baptiste CHERTEMPS

Fils aîné, devint seigneur de St Christophe au décès de son père, il était écuyer et fut lui aussi Président du Parlement de Bretagne.

Il avait épousé Dame Carné dont la signature figure en tant que marraine d'un enfant du fermier de la ferme du château en 1704 à côté de celle de Louis Green de St Marsault.

Jean-Baptiste devait décéder sans héritier en 1710.

Pierre-Marie CHERTEMPS

Lui aussi écuyer, devint après le décès de son frère aîné seigneur de Seuil, Baron de Charron, de St Maurice et St Christophe et également de Belle d'Oie et des Réaux.

BN

Manuscrit bleu 182

Il fut Capitaine de Dragons du Régiment de Bigorre et épousa en 1711, Marie Madeleine Charlotte de Faucon de Ris, fille du Premier Président du Parlement de Normandie qui lui apporta en dot 120 000 livres.

Cette famille ne séjournait que rarement à St Christophe et résidait en son hôtel particulier du 463 rue de Varenne à Paris.

De ce mariage naquirent quatre enfants :

- Marie Madeleine,
- Gabrielle Madeleine,
- Pierre Charles le 21.11.1713
- Adélaïde le 6.08.1727

Pierre Marie Chertemps devait décéder le 14 janvier 1727.

Pierre Charles lui succéda dans tous ses titres bien qu'il n'eut que quatorze ans.

Marie Madeleine devait décéder encore jeune et Gabrielle Madeleine peu après sa naissance.

Dans un acte, cette dernière est qualifiée d'anonyme et ses obsèques eurent lieu à St Sulpice.

Caran

Des Chertemps

0.519 et suivant

Manuscrit D. 76-125

La veuve de Pierre Marie Chertemps eut à faire face à une situation difficile après le décès de son mari qui eut lieu avant la naissance de son dernier enfant.

Aucun partage n'étant intervenu depuis le décès de Pierre Chertemps et Gabrielle Noblet, Me André François Declaix, notaire du Chatelet fut chargé de liquider les successions, y compris celle de Jean-Baptiste et d'établir le compte de tutelle que la veuve eut à rendre.

A e du 24.4.1739 Cet acte reconnaissait à Madame Veuve de Seuil la disposition du Château de St Christophe. Sa fille Adélaïde devint propriétaire du château et d'immeubles à Brest et à Paris. Pierre-Charles reçut la seigneurie de Charron, divers immeubles à Brest et en Champagne.

Marie Madeleine devint Dame de Charron en recevant divers immeubles dans cette paroisse ainsi que d'autres immeubles.

Après son décès, sa succession sera partagée entre son frère et ses sœurs.

Au cours de cette pénible période, la veuve de Pierre Marie offrit une cloche à l'église de St Christophe. ~~Celle-ci fut baptisée le 21 octobre 1720~~, Elle eut pour parrain Pierre Charles, seigneur de St Christophe et pour marraine Adélaïde. Cette cloche prénommée Perrette est toujours en place.

Pierre Charles qui ne possédait plus de biens à St Christophe, conserva cependant le titre de seigneur du lieu.

Il se fit aménager une petite résidence à la sortie du village afin d'y venir à sa convenance.

Cet immeuble a conservé de belles cheminées d'époque Louis XV et Louis XVI ainsi qu'une plaque de cheminée aux armes du Comte de Chertemps.

Adélaïde

Dame de St Christophe devait épouser François Mathieu Bénéigne de Bretonvillier. De cette union devait naître Charlotte.

Charlotte

Elle épousa d'abord Marie Antoine de Beauvoir de St Aulaire, marquis de Lansmary, devenue veuve elle se remaria le 20.07.1763 à Charles François Michel César Le Tellier, seigneur de Montmirail, marquis de Crusy, fils du Marquis de Louvois, ministre de Louis XIV et de Anne Louise de Nouailles.

Le marquis de Montmirail sera colonel des 100 gardes du Roi, maître de camp du Roussillon, chevalier de St Louis.

Charlotte, Dame de St Christophe, votera en 1789 aux Etats Généraux pour la Noblesse.

Elle fera don également d'une cloche à l'église mais celle-ci sera fondue à la veille de la Révolution.

De son mariage naquirent deux filles :

- Bénéigne Augustine et
- Elisabeth

Bénéigne épousera Ambre Policarpe de la Rochefoucault -Dauville (dont elle sera séparée de biens)

Elisabeth épousera Pierre de Montesquiou.

Il fut procédé les 11-14 et 17 juin 1792, à l'inventaire du mobilier du château par le juge de Paix de la Jarrie en présence de Louis Malterre et Etienne Barreau, officiers municipaux et de M. Gouineau fermier.

A.D.
Γ s. S 199

Ce document nous permet de suivre le cheminement de ces personnes mais nous ignorons malheureusement le sens exact de ce parcours.

Voici résumé le texte de cet inventaire qui pourra peut-être paraître fastidieux mais reste la seule façon de répondre à la curiosité de ceux que cette histoire intéresse.

De cet inventaire, l'argenterie, le linge, la vaisselle ainsi que les menus objets ont été exclus bien que leur beauté et leur valeur soient remarquables.

Précisons que cette inventaire, fort important a duré deux journées complètes et que la troisième journée sera terminée par un constat de carence.
Une partie du mobilier se trouvant dans les premières pièces a été revendiquée par le prêtre Nicollet ou Nicollas qui résidait dans une partie du château.

Dans la première pièce en entrant

Un buffet contenant un lot de faïence, 29 coupes, 35 tasses à café, 3 saucières, 2 sucriers, 109 assiettes, 17 tasses anglaises.
6 chaises, 1 banc, 1 fauteuil, 1 tapisserie des Flandres, 1 commode à deux tiroirs, un buffet présentoir, 3 petites tables, 6 autres chaises, 4 autres fauteuils, 1 devant de cheminée doré.

Petite chambre (au midi)

Bois de lit, 3 lits, table de toilette, miroir, 3 chaises, petite armoire.

Autre chambre (au midi)

6 tapisseries (paysage), 1 bois de lit, 1 bénitier en cristal, 2 chevets, 1 cabinet, 1 commode dessus marbre à 3 tiroirs, 1 miroir cadre doré, 6 chaises, 1 fauteuil, 1 Christ.

Petit réduit (au nord de cette chambre)

Table, porte manteaux, malle.

Grand appartement (galerie nord)

Grand dressoir, buffet 4 portes, table formant comptoir, bibliothèque, table 6 pieds, autre table, 1 banc, paravent 6 feuilles tissu, armoire 4 portes avec linge, miroir (dans l'armoire papiers de justice et seigneurie de Charron, registre de greffe) 5 fauteuils tapisserie, table, 3 coffres, 1 échelle.

Pièce suivante (à main droite)

Lit à quenouilles, 1 chaise, 2 fauteuils, 3 tableaux, 3 guéridons, 1 paire de chevets, 1 armoire.

Autre pièce (au nord)

Bibliothèque (4 manuscrits, 15 grands livres, quantité d'autres livres) 4 tableaux, table, coffre (avec papiers de marine), chaise, fauteuil.

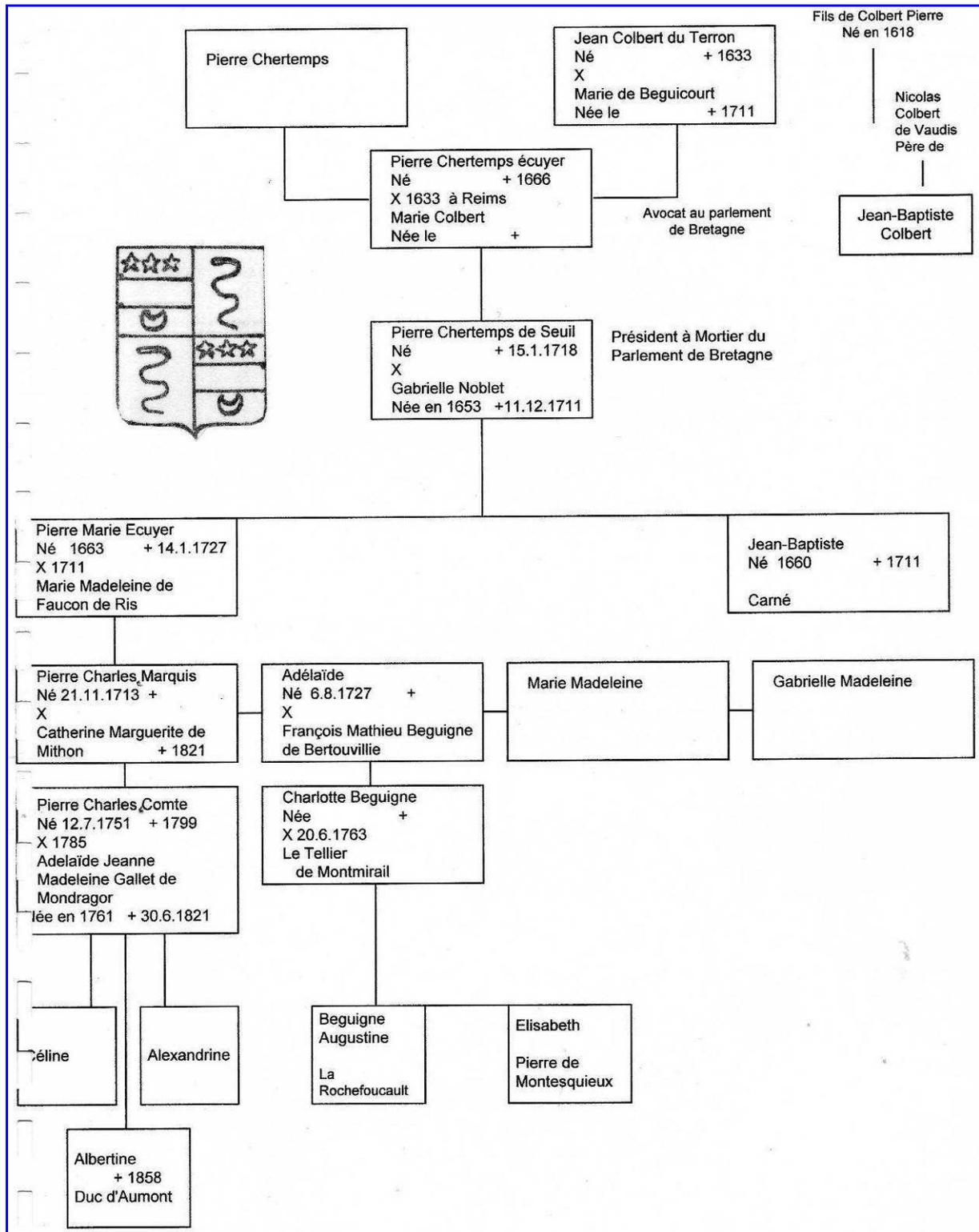
Autre chambre (au nord)

Lit à quenouilles, autre lit, 4 chaises tapisserie, fauteuil, paire de chevets, Tapisserie en 8 morceaux.

Autre chambre (au Nord)

Lit, 2 chaises, 1 fauteuil, tapisserie, paire de chevets, 1 tableau, 15 livres.

Les seigneurs de St Christophe et Belle d'Oie



Cabinet carrelé

1 table, 1 tapisserie.

Autre chambre (à côté)

1 mauvais lit, 1 mauvaise table.

Autre chambre (à côté)

Rien.

Tel fut l'inventaire effectué lors de la première vacation.
L'inventaire se poursuit le 14 juin et porte sur :

Chambre (au midi)

Lit, canapé en tapisserie, 2 fauteuils, 1 chaise, 1 tapisserie, table dessus marbre, guéridon, paire de chevets, 7 autres tapisseries, 4 tableaux.

Chambre (au levant)

1 lit.

Autre petite chambre (au levant)

1 lit, 1 table, 2 chaises.

Dans l'aile droite du Château

Grande galerie (qui est à gauche en entrant)

Grande table, table dessus marbre, 7 fauteuils, 2 banquettes (tapisserie et velours), 6 chaises, 1 sofa, 2 fauteuils cadre doré, 1 miroir, 1 paire de chevets, 1 coffre, 3 autres chaises, 1 autre fauteuil.

Cabinet en bout

1 lit, 1 lit de repos, 2 cabarets à la chinoise, 1 rouet.

Petite chambre (en bout, fenêtre au levant)

Bois de lit, 2 fauteuils, 2 tapisseries, 7 tableaux cadre doré, 1 commode.

Autre chambre (au couchant)

Lit tombeau, fauteuil, table, tapisserie, tenture, petit coffre.

Dans la tour

Salle au rez-de-chaussée

Meubles de rangement, argenterie, vaisselle précieuse, linge.

Salle au dessus

Archives, titres de la seigneurie.

Autre salle au dessus

Coffres, papiers divers, 4 vieux fauteuils.

Petit réduit avec échelle

Stock de bois.

Grenier au dessus des appartements

Divers, caisses, vieux papiers.

Cave, cuisine et autres

Dans les appartements souterrains (près de l'entrée du château)

Quatre pièces dont l'une avec pressoir,

Deux autres pièces puis un poulailler,

Autre cuisine dans la tour en bout,

Sortie par le grand escalier.

Six pièces sans grande importance à la suite les unes des autres.

Ecurie servant de débarras .

Dépôt de bois dans la cave de la Tour en haut.

Dans la cour, petit hangar avec voiture et atelier de menuiserie.

La dernière vacation devait avoir lieu le dimanche 17 juin, mais lorsque le Juge de Paix et les Officiers Municipaux visitèrent la Grande Tour, les archives et les titres de la seigneurie avaient disparu sans que personne ne s'en aperçoive. Il ne restait que 15 gros livres recouverts de parchemin. Les archives ne furent jamais retrouvées.

Toutes les suppositions sont permises. Est-ce des partisans de la Révolution qui les firent disparaître ? Est-ce des amis du Marquis de Montmirail qui auraient tenté de les cacher ? Est-ce des débiteurs du châtelain qui profitèrent des troubles de l'époque pour récupérer en même temps que les titres, leurs reconnaissances de dettes gênantes : la Châtelaine avait en effet l'habitude d'avancer de l'argent aux gens du pays moyennant quelques intérêts ?

Cette situation explique peut-être l'incendie du Château quelques mois plus tard. Il n'en demeure pas moins que le mobilier de ce château était non seulement très important mais encore de grande valeur.

Dans l'ouvrage « Les Châteaux de Charente-Maritime » de l'Association Promotion Patrimoine », nous pouvons lire sous la signature de Frédéric Chesseboeuf de l'Université de Paris-Panthéon-Sorbonne (P/442) :

« Il y avait là un des plus beaux châteaux d'Aunis ...

Le château proprement dit s'élevait dans une prairie plus à l'ouest, formant une vaste enceinte polygonale entourée de douves et flanquée de tours, dont trois des côtés étaient occupés par des Corps de Logis ».



Caran D.519

Les Archives de France (CARAN) conservent une partie de la comptabilité de l'exploitation des terres du château pour les années 1782-1784-1785-1786-1787-1788.

A cette époque, le fermier était nous le savons M. Jean Guineau, originaire du Gué de Virson à la suite d'un bail portant sur les terres de St Christophe – Belle d'Oie – Beauregard et la Martinière.

Le fermier devait procéder aux réparations du château y compris de la glacière.

Le sieur Moulu, garde du château devait être logé dans les dépendances.

Ce bail avait été signé sous divers autres charges avec caution de Marie Guineau, veuve de Jean Girard, farinier demeurant au Gué de Virson.

Il avait été reçu par Me Masset, notaire à La Rochelle le 24 avril 1788.

Le preneur devait également pourvoir aux frais de l'Office de la Juridiction les jours de tenue des audiences, payer chaque année au Sénéchal 150 livres, payer au Procureur fiscal 100 livres pour ses honoraires, payer au Greffier qui est en outre chargé des intérêts de la marquise, 200 livres, plus pour ce dernier 100 fagots et un tonneau de vin, enfin donner aux Pères de l'Oratoire de La Rochelle 15 livres.

Le sieur Gabet était chargé de la comptabilité.

Compte de 1782 :

Reçu de Gabet	2.120 livres
	6.772 livres
	2.200 livres

Débourré, un abonnement pour M. Gabet	
à la Revue « Les causes célèbres »	24 livres
Une toilette	66 livres

Compte de 1784

Reçu : remboursement (?)	8400 livres
Lettre de change sur Damex)	2400 livres

Débourré : abonnements pour M. Gabet	
« Les causes célèbres »	24 livres
« Mercure »	32 livres
Réglé au Procureur sur Affaire	
Guineau/habitants de St Christophe	279 livres

Compte de 1785

Reçu de M. Gabet :		
Lettre de change	sur Pache	3600 livres
	sur Monnage	2800 livres
	sur Cy	281 livres
Pour loyer		4000 livres
Lettre de change	sur Normand	7000 livres

Débourré abonnement pour M. Gabet	
« Les causes célèbres »	24 livres
Un cachet pour la juridiction	36 livres

Compte de 1786

Reçu de M. Gabet pour fermage	5000 livres
	+6012 livres
Remboursement par Silley	4000 livres
Déboursé par M. Gabet pour « Les causes Célèbres »	24 livres

Compte de 1787

Reçu de M. Gabet pour Loyer	9450 livres
Reçu sur divers prêts	2400 livres
	1340 livres
	3525 livres
Dépensés : un baudrier pour le garde du château	29 livres, 12

Compte de 1788 (partiel)

Reçu de M. Gabet sur loyer	3981 livres
Reçu de M. Mouller	34 livres 50

Tous ces comptes sont très détaillés et il ressort que la Marquise de Montmirail prêtait volontiers des sommes importantes aux gens du pays.

Anecdote sur une période assez trouble de notre histoire :

A.D. Q 26

« Marc André Château au nom de Chauvet mineur, dont il est le curateur, demande à être maintenu dans la jouissance de la propriété d'un arbre accru dans un terrain lui appartenant et mal à propos compris dans le nombre des arbres appartenant au ci-devant seigneur de St Christophe, le 4 germinal de l'an II obtint satisfaction avec précision que si la République a besoin de cet arbre, il en recevra dédommagement. »

« Châteaux,
M noirs et Logis »
Noue Chesseboeuf
P/442

Les Seigneurs de St Christophe ayant émigré, le château fut détruit « par décret », et les terres et dépendances furent vendues.

Ils furent acquis par Elisabeth De Montesquiou et Bégnigne Augustine de la Rochefoucault, filles de la Marquise de Montmirail.

La Révolution passée celles-ci revendirent des biens à leur mère, aux termes d'un acte reçu par Me Créon de St Gilles, notaire à Paris, le 10 floréal de l'an XII (1808).

Le château ayant été détruit en 1793 puis rasé, il ne subsistait alors que les bâtiments de la basse-cour.

Suivant acte reçu par Me Héraud, notaire à La Rochelle, le 5 novembre 1820, la veuve du Marquis de Montmirail revendit ses propriétés à M. Etienne Benjamin Michelin, négociant, demeurant à Mauzé-sur-le-Mignon et à son frère Isaac, chacun pour une moitié.

L'année suivante, les frères Michelin firent établir par un géomètre le plan de leur propriété et l'emplacement du vieux château se trouve en nature de pacage, par contre il subsiste entre la route de la Martinière et l'Allée du Bois, au lieu-dit Champ de la Motte un terrain de neuf perches en nature de redoute ou friche, ainsi qu'un autre révélant la présence d'une glacière.

Le 4 octobre 1822, ils procèdent au partage de leurs diverses acquisitions par acte reçu par maître Giraud, notaire à Mauzé et l'emplacement du château ainsi que les terres qui y sont attachées sont attribuées à Etienne Michelin.

Ce dernier avait épousé Jeanne Catherine Pauline Cambois de Cheneusac et celle-ci devait décéder le 7 juin 1821.

Le 14 avril 1852, M. Michelin se décide à procéder au profit de ses enfants :

† M. Michelin
† Mme Auguste

- Mlle Marie Honoré Michelin,
- Mme Marie Catherine Léodie Michelin épouse de Jean Marie Auguste De Nagle Baron, ancien capitaine d'infanterie, Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de St Ferdinand d'Espagne, ancien représentant à l'Assemblée Législative,
- M. Valentin Léopold Michelin,

à une donation partage dans laquelle se trouve inclus non seulement ses biens propres, mais également ceux de la communauté d'avec son épouse décédée et les biens propres de celle-ci.

Les propriétés Michelin étaient considérables. Elles comprenaient non seulement l'Hôtel particulier du 17 rue de l'Escale à La Rochelle mais surtout de très nombreuses fermes dans la région.

La propriété de St Christophe avec divers autres biens dont l'immeuble de La Rochelle furent attribués à Mme la Baronne de Nagle.

La désignation qui figure dans l'acte est la suivante :

« maison ordinaire composée de chambres basses et hautes, chais, cellier, cour, jardin, écurie et autres bâtiments, garenne, bois, près, et terre labourable le tout d'un seul tenant de 217 he 34 a pour une valeur de 115 000 F ».

Dans d'anciennes archives, le nom de NAGLE PEETER est mentionné, notamment en 1698 et 1699 en tant que témoin dans plusieurs mariages unissant des ressortissants irlandais à des rochelaises.

La famille De NAGLE serait arrivée en France accompagnant JACQUES II aux environs de 1690.

Par suite, les époux de NAGLE firent édifier leur maison de campagne aux environs de 1860 au fond de la cour de l'ancien château, face à l'entrée à l'emplacement du jardin potager.

Le Baron de NAGLE devait décéder le 17 décembre 1878 à 79 ans. Son épouse lui survivra jusqu'à la fin du siècle dernier.

De son côté Pierre Chaillet Chertemps Baron de Charron fut fait marquis en 1744, puis Comte de SEUIL.

3. 351
melmous

Il devait épouser Catherine Marguerite de Mithon dont il eut un fils prénommé Pierre Charles également.

Pierre Charles (II)

Il naquit le 12 juillet 1751. Il épousa en 1785 Adélaïde Jeanne Madeleine Gallet de Mondragon née en 1761 et qui devait décéder le 30 juin 1821.

Il sera sous-lieutenant sans appointements au Régiment des Carabiniers en 1767, puis Capitaine de la Reine-Dragons en 1770 – Capitaine Commandant en 1779 – Major du Régiment de la Reine – Cavalerie en 1780, Colonel Général des Dragons en 1788.

Il sera fait chevalier de l'ordre St Louis la même année.

En 1791, entré dans l'armée de la République, il en démissionne alors qu'il était colonel au 5^e Régiment de Dragons.

Le 27 mai 1791, il fit l'acquisition de l'Abbaye de Charron pour 21 017 livres, lors de la vente des biens de l'église.

Il avait voté en 1789 avec la Noblesse de la sénéchaussée de la Rochelle pour la baronnie de Charron.

Emigré, il se rendit en décembre 1791 de Bruxelles en Espagne par l'Angleterre, chargé de porter une lettre de Louis XVI au Roi d'Espagne.

Par la suite, il se rendit à Huy et entra dans la compagnie des Officiers du Régiment de Cavalerie du Roi et fit la campagne de 1792 dans l'armée des Bourbons.

Tentant de rejoindre l'Ile de St Domingue, il décède à bord du navire qui le transportait peu avant l'arrivée sur l'Ile en 1799.

Ses biens furent saisis puis vendus mais ses filles récupérèrent une partie de ceux-ci après la Restauration.

De son union avec Adélaïde Gallet de Mondragon il avait eu trois filles :

- Céline Louise Marie
- Alexandrine
- Albertine Marie

Céline, entra dans les ordres et fut chanoinesse du Chapitre de Ste Anne à Munich (Bavière). Elle était comtesse de Seuil.

Alexandrine, se retira aux Dames Blanches de La Rochelle et devait y décéder.

Elle fut enterrée dans le Cimetière que les sœurs possédaient à l'emplacement du Centre de la Croix Rouge, rue Philippe Vincent à La Rochelle.

Ce cimetière fut supprimé pour faire place à la maison de campagne de l'Evêque de La Rochelle en 1866. Les sépultures furent transférées au Cimetière de St Eloi.

Adélaïde devait épouser le Duc d'Armont et devait décéder en 1858.

LA CHÂTELLENIE DU TREUIL CHARRÉ

Alors que la Châtellenie de Belle d'Oie et celle de St Christophe proche l'une de l'autre finirent par s'unir, celle du Treuil Charré conserva toujours son indépendance.

Son origine paraît très ancienne, cette terre appartenait en 1394 à Aymery Charray et ce personnage important fit construire le premier logis.

Un de ses descendants possédait encore cette terre en 1489 et l'une d'elles, Marie Bray en épousant François Pontard, lui apporta le domaine du Treuil Charray.

François Pontard était le fils de Hugues Pontard, maire de La Rochelle en 1529 et procureur du Roi et gouverneur de la ville.

Personnage haut en couleur, il intrigua pour faire admettre comme échevins, les fils des maires et anciens échevins, dès l'âge de 21 ans.

Il se rendit à Abbeville pour plaider cette cause auprès du Roi et obtint satisfaction.

Il avait fait édifier à La Rochelle un bel hôtel particulier situé rue des Augustins connu sous le nom de Maison Henri II qui existe toujours.

Il devait décéder en 1565 et, bien qu'ayant adopté la religion réformée, il fut porté en terre avec les honneurs par les Diacres de l'église tant il avait su se faire estimer.

Son fils, fut lui aussi maire de La Rochelle en 1567, il n'avait que 27 ans.

Dès son élection, il souleva les réformés, fit emprisonner les prêtres et ceux qui lui résistaient et laissa ses partisans saccager et détruire les églises.

En compagnie de son Cousin St Hermine, il transforma La Rochelle en place forte et se fit remarquer par ses exactions.

La paix revenue, François Pontard dut se réfugier dans la tour de la Chaîne à La Rochelle, il fut par la suite contraint à l'exil.

Ce domaine devint par la suite la propriété de la famille Compaing, famille originaire de la région d'Orléans mais fixée à La Rochelle depuis le 17^e siècle.

Madeleine Suzanne Compaing épousa le 17 mai 1731 Louis Henri Alexandre Green de St Marsault seigneur de l'Herbaudière (né en 1710).

Par la suite, Louis Henri Alexandre Green de St Marsault devint seigneur du Treuil Charray et devait décéder le 16 février 1752 laissant un fils **Louis Henri François** né le 22 août 1734.

Ce dernier épousa le 20 mai 1765, Marie Charlotte Victoire de Lestand de Ry, fille d'Etienne André, seigneur de la Limandière et de Charlotte Coulet de Bussy.

Ils eurent au moins cinq enfants :

- Suzanne Victoire née à La Rochelle le 15 août 1766,
- Henri François né à La Rochelle le 14 janvier 1768,
- Charlotte Julie
- Alexandrine Victorine Emilie née le 10 octobre 1772 baptisée à La Jarrie,
- Henriette Catherine qui sera élevée à l'institution de St Cyr.

Engagé dans la marine, Louis Henri François fut successivement Lieutenant de vaisseau du Roi au département de Rochefort – chevalier de l'ordre Royal et militaire de St Louis – puis capitaine de vaisseau et devait décéder à Brest en 1780 alors commandant de la Frégate « L'engageante ».

Pendant la Révolution sa veuve fut incarcérée à Brouage.

Suzanne Victorine Emilie devait épouser le 3 avril 1790 le Comte Georges Alexandre César de St Exupéry, capitaine du Régiment Sarre-Infanterie en garnison à La Rochelle.

Ce dernier était le fils de Jean Gratien de St Exupéry, chevalier et Comte, et de Marie Louise de Montespan de St André.

La famille de St Marsault à cette époque résidait essentiellement à Paris et faisait de fréquents séjours à Barèges.

De cette union, devait naître Jean-Baptiste le 27 janvier 1791.

Le Comte de St Exupéry ayant émigré le 31 Mai 1792, le juge Lambert de La Jarrie procéda à l'inventaire des biens de ce dernier et de sa belle-mère, la Dame de l'Estang, veuve St Marsault.

dép. Cet inventaire fut effectué en présence de Pierre Charles Turgné et de Louis Lignerou Officiers Municipaux.

La Dame Marie Paronneau, veuve de André Cherat Borddier leur ouvrit. les portes et les guida.

Il n'y a que peu de choses.

Dans la grange à gauche du portail en entrant :

4000 sarments et un dépôt de bois de feu.

Dans un local à la suite, deux charretées ½ de foin.

Dans le jardin, cinq pieds de noyer et une charretée ½ de rouches ainsi qu'un tas de fumier.

L'écurie n'héberge que deux vaches.

Pas de meubles dans le logis si ce n'est ceux de la Dame Paronneau.

Dans le chai, une barrique de vin de Bordeaux rouge, réputée à la Dame Paronneau (ce qui n'est pas certain..)

L'estimation des biens fut de 469 livres et 10 sous – peu de choses.

Déjà à cette époque le logis était à l'usage de ferme et pour tout dire tombé en roture.

Aujourd'hui, nous pouvons constater qu'il est proche de la ruine ou peu s'en faut.

Cette propriété est toujours possédée par les descendants de la famille de St Exupéry.

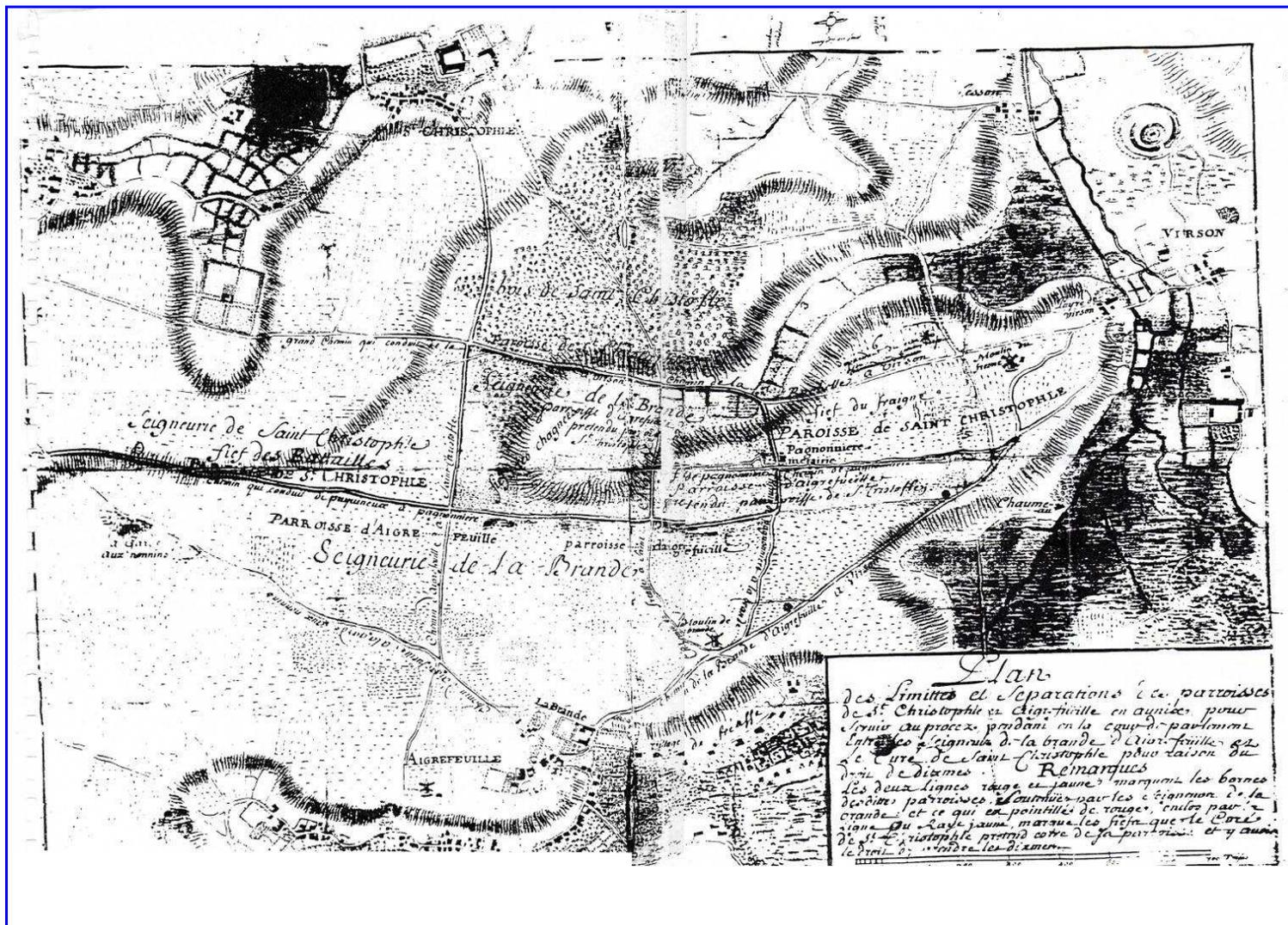
Cette ancienne seigneurie aujourd'hui quasiment en ruine fut à une certaine époque importante avec au centre un corps de logis de belle apparence entourée de vastes dépendances.

Le corps de logis fut démoli au début de ce siècle et remplacé par une maison assez ~~logée~~ construite autour d'une très importante cheminée de pierre vestige de l'ancien logis.

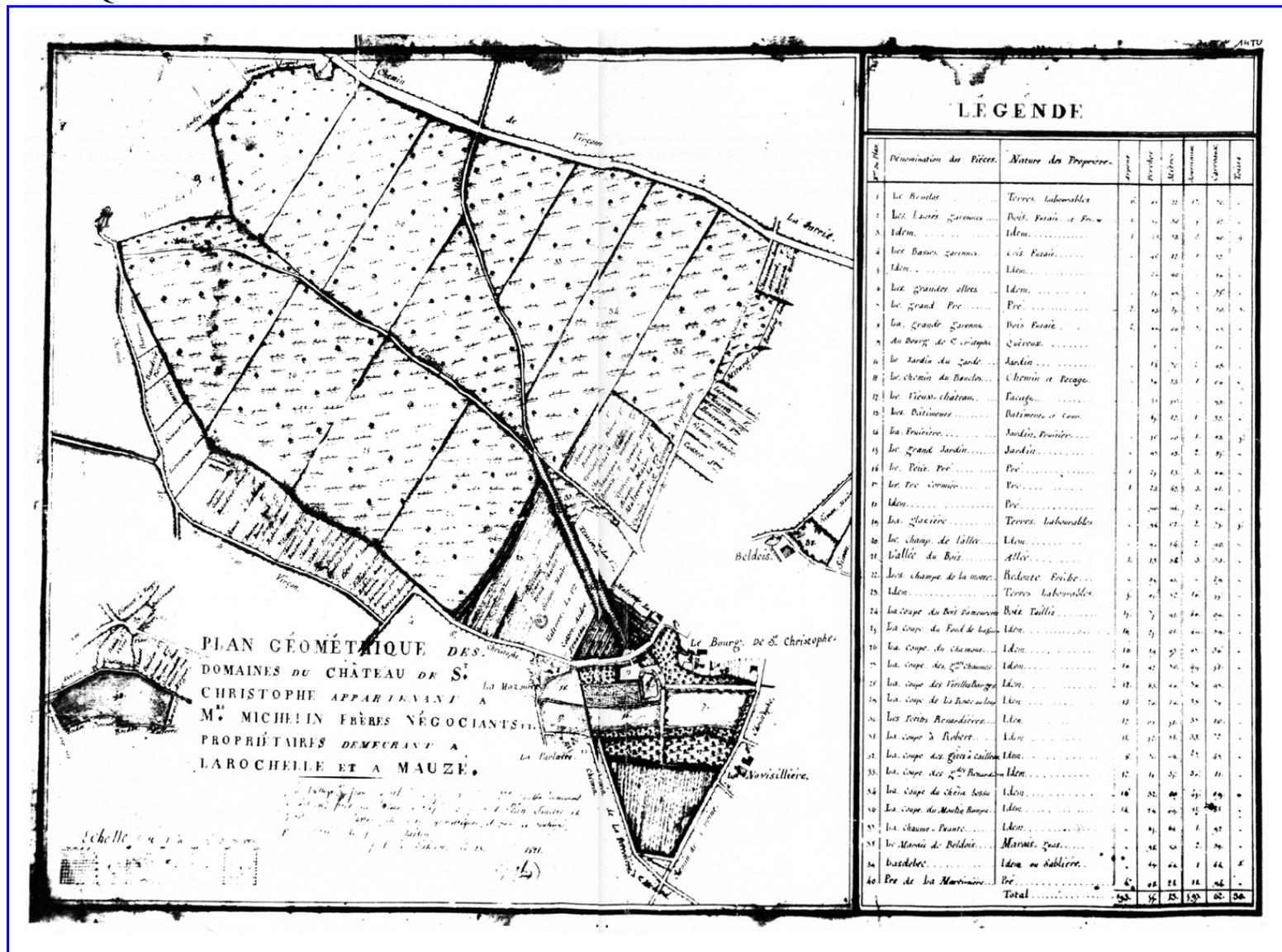
TREUIL CHARRE- 1930 INSCRIPTION SUR LE FRONTON DE LA PORTE



Limites et séparations des paroisses de Saint Christophe et d'Aigrefeuille

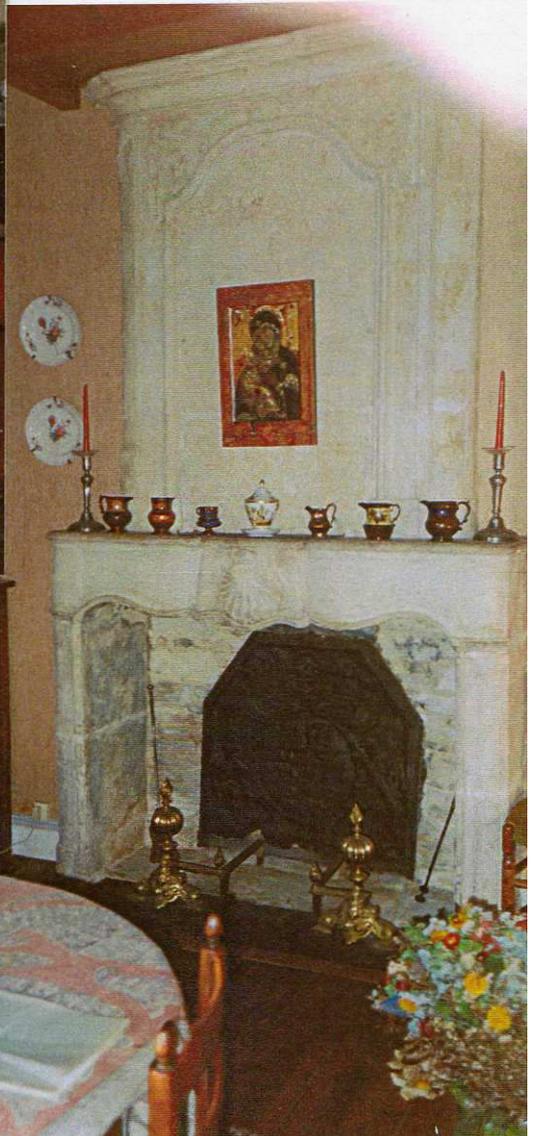


PLAN GEOMETRIQUE DES DOMAINES DU CHATEAU DE SAINT CHRISTOPHE





Cheminee du Salon
de Monsieur Pierre de
de la Riviere (fin 18⁵⁵)



Cheminee de la
chambre de M^r
Pierre Charles de
Chateaugay de la Riviere
(vers 1790)



Entrée de la ferme Couv
de la seigneurie de St Christophe

